

**Association Nationale d'Assistance aux  
Frontières pour les Etrangers  
Siège social : 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS**

---

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

---

**Association Nationale d'Assistance aux  
Frontières pour les Etrangers  
Siège social : 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

---

Aux membres

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris,  
Le 15 avril 2011

Le Commissaire aux Comptes  
FIDUREVISE

  
Pascal ANGLARD

**Association Nationale d'Assistance aux  
Frontières pour les Etrangers  
Siège social : 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

---

**Association Nationale d'Assistance aux  
Frontières pour les Etrangers**

---

**Siège social : 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS**

**Siret 383 136 157 00013**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ANAFE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les montants de certaines subventions ne seront arrêtés qu'une fois contrôlés par leurs financeurs, dans l'attente des montants estimés ont été enregistrés en comptabilité.

Conformément à la norme professionnelle française applicable aux estimations comptables, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,

Le 15 avril 2011

Le Commissaire aux Comptes

**FIDUREVISE**



Pascal ANGLARD

## BILAN ACTIF

ACTIF	Arrêté au .....31/12/2010 Durée .....12 mois			31/12/2009 12 mois
	BRUT	AMORT.PROV.	NET	NET
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & dévelop.				
Conc.Brev.droits simil.				
Fonds commercial (1)				
Autres immo. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.tech.,mat.out.ind.				
Autres immo.corporelles	2 179	2 179	0	0
Immo. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immo.financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>2 179</b>	<b>2 179</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Mat.premières, approvision.				
Biens en cours production				
Produits interm. & finis				
Marchandises			0	0
Avances & acomptes sur cdes	1 626		1 626	194
Créance d'exploitation				
Créances usagers & comptes rattachés	52 000		52 000	44 934
Autres créances	3 150		3 150	3 420
Cap.souscr.appelé non versé				
Valeurs mobilières placement				
Actions propres				
Autres titres				
Disponibilités	56 025		56 025	25 022
<b>CHARGES CONST.D'AVANCE</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>112 802</b>	<b>0</b>	<b>112 802</b>	<b>73 570</b>
<b>ECART CONVERS.ACTIF (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES A REPARTIR (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à IV)</b>	<b>114 981</b>	<b>2 179</b>	<b>112 802</b>	<b>73 570</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF (avant répartition)	Arrêté au ...31/12/2010 Durée ....12 mois	31/12/2009 12 mois
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 574	11 574
Réserves	7 622	7 622
Report à nouveau	13 319	16 698
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	25 709	<3 378>
<b>SITUATION NETTE</b>	58 225	32 515
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	0	0
<b>TOTAL I</b>	58 225	32 515
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II</b>	0	0
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III</b>	0	0
<b>DETTES</b>		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts et dettes auprès des etabliss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et aptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 696	3 760
Dettes fiscales et sociales	26 056	17 088
Dettes sur immo et cptes rattachés		
Autres dettes		
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	21 825	20 208
<b>TOTAL IV</b>	54 577	41 055
<b>ECART CONVERS.ACTIF (V)</b>	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	112 802	73 570

## COMPTE DE RESULTAT

PRESENTATION EN LISTE	Arrêté au ...31/12/2010 Durée ....12 mois	31/12/2009 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	41	1 637
<b>MONTANT DU CA NET</b>	41	1 637
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Etat	11 000	0
Locales	25 533	21 434
Européennes	90 000	40 000
Privées	32 000	39 000
Reprises s/ prov & amt, transferts de charges	0	1 293
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	0	0
Autres produits		
Dons et cotisations	12 425	14 440
Produits divers	1	199
<b>TOTAL I</b>	<b>171 000</b>	<b>118 003</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	2 754	3 253
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres appro		
Variation de stock (mat. prem. & autres appro)		
Autres achats et charges externes	40 076	27 643
Impôts, taxes et versements assimilés	1 157	1 096
Salaires et traitements	66 545	63 852
Charges sociales	37 304	27 962
Dotations aux amts sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
Autres charges		
Action sociale		
Autres prises en charges		
Charges diverses	0	19
<b>TOTAL II</b>	<b>147 837</b>	<b>123 824</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>23 163</b>	<b>&lt;5 821&gt;</b>
<b>OPERATION EN COMMUN</b>		
Bénéfice attribué, perte transférée III		
Perte supportée, bénéfice transféré IV		



## COMPTE DE RESULTAT (suite)

PRESENTATION EN LISTE	Arrêté au ...31/12/2010 Durée ...12 Mois	31/12/2009 12 mois
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
Autres valeurs mob., créances d'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises s/ prov & amt, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/cession val. mob. de placement	496	1 530
<b>TOTAL V</b>	<b>496</b>	<b>1 530</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amts et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cession de val. mob. de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>496</b>	<b>1 530</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>23 660</b>	<b>&lt;4 292&gt;</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	2 050	1 000
Sur opérations en capital		
Legs et donations		
Reprises s/ provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs		
<b>TOTAL VII</b>	<b>2 050</b>	<b>1 000</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	0	87
Sur opérations en capital		
Dotations aux amts et aux provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>0</b>	<b>87</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>2 050</b>	<b>914</b>
<i>PARTICIPATION DES SALARIES</i> <b>TOTAL XI</b>		
<i>IMPOTS SUR LES BENEFICES</i> <b>TOTAL XII</b>	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>173 546</b>	<b>120 533</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>147 837</b>	<b>123 911</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>25 709</b>	<b>&lt;3 378&gt;</b>

## ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010, d'une durée de 12 mois, dont le total est de 112 802 €, et au compte de résultat présenté en liste et dégageant un excédent de 25 709 €. Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement 99.01 du Comité de la réglementation comptable qui a validé l'avis du Conseil national de la comptabilité du 17 décembre 1998 relatif au plan comptable des associations.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.

L'annexe comprend les trois parties suivantes :

- I - Règles et méthodes comptables
- II - Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- III - Informations complémentaires

### I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis, dans le respect du principe de prudence, suivant les règles définies par le plan comptable général, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après.

#### ***I 1 Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et info. 3 à 5 ans

**I 2 Subventions de fonctionnement et conventions de financement**

Conformément au règlement n° 99.01, les subventions de fonctionnement inscrites, au cours de l'exercice, au compte de résultat, et non utilisées en totalité, donnent lieu :

- soit à la comptabilisation d'une charge, sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés », d'un montant égal à l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur.
- soit à la constatation d'un excédent, directement traduit dans le résultat de l'exercice.

Cette distinction s'apprécie en fonction des engagements restant ou non à réaliser pour chaque subvention.

**I 3 Valorisation du bénévolat**

Les moyens et le personnel mis à disposition ne sont pas valorisés dans la présentation des comptes.

**II INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT****II 1 Immobilisations et amortissements**

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-après :

VALEURS BRUTES	Au 01/01/10	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/10
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel bureau et informatique	2 179	-	-	2 179
	2 179	-	-	2 179
<b>TOTAL</b>	<b>2 179</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 179</b>

AMORTISSEMENTS	Au 01/01/10	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/10
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel bureau et informatique	2 179	-	-	2 179
	2 179	-	-	2 179
<b>TOTAL</b>	<b>2 179</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 179</b>

**II 2 Avances et acomptes sur commande**

Il s'agit du paiement en avance de l'assurance 2011 et des tickets restaurant de janvier 2011.

**II 3 Créances des usagers**

Elles se décomposent de la façon suivante :

Subventions notifiées non reçues	
- Rég ion Ile de France 2009/2010	25 000
- Rég ion Ile de France 2010/2011	27 000
<b>Total des créances usagers</b>	<b>52 000</b>

L'ensemble des créances usagers sont à échéance à moins d'un an.

#### **II 4 Autres créances**

Elles se décomposent de la façon suivante :

Cotisations à recevoir	3 150
dont comptes de régularisation :	3 150

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an.

#### **II 5 Disponibilités**

Le détail des disponibilités au 31/12/2010 est le suivant :

Comptes bancaires courants	47 883
Sicav	8 132
	<b>56 015</b>

#### **II 6 Echéances des dettes**

		Dettes	à - d' 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	(1)	6 696	6 696	-	-
Dettes fiscales et sociales	(2)	26 056	26 056	-	-

(1) dont comptes de régularisation :	6 190
(2) dont comptes de régularisation :	11 533
	<u>17 723</u>

#### **II 7 Produits constatés d'avance**

	Produits
Subvention Région 2010/2011	21 825
<b>Total (exploitation)</b>	<b>21 825</b>

#### **II 8 Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation portées au compte de résultat 2010, se détaillent, par financeur :

	Montant
<b>SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>126 533</b>
Subvention Réserves Parlementaires	6 000
Subvention Ministère Immigration	5 000
Subvention Région Ile de France	25 383
Subvention Conseil Général	150
Subvention HCR	90 000
<b>SUBVENTIONS PRIVEES</b>	<b>32 000</b>
Subvention CCFD	20 000
Subvention Fondation de France Un monde pour tous	12 000
	<b>158 533</b>

### III INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### *III 1 Rémunérations, avances et crédits alloués aux dirigeants*

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils exercent cette activité à titre bénévole.

#### *III 2 Effectif*

L'effectif au 31/12/2010 est de 3 personnes.

\* \* \* \* \*